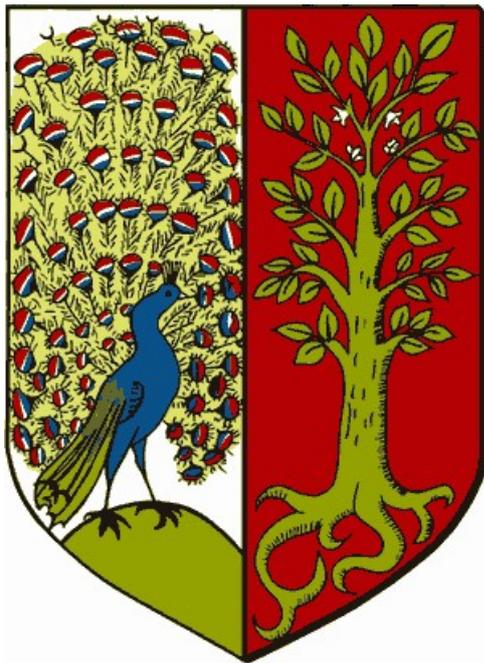


Rapport de gestion 2019

Commune de Faoug



Établi le 17 mars 2020

chantal veyre

Municipalité de la Commune de Faoug

RAPPORT DE GESTION 2019



Conseil Communal et Municipalité	2
Séances et Préavis.....	2
Suivi des sujets traités dans le rapport 2018.....	2
Suivi des sujets traités ou des informations données lors des séances de Conseil communal	3
Commissions spéciales	4
Composition, dicastères et délégations	4
Séances	4
Pétitions.....	5
Utilisation des autorisations générales... ..	5
...de procéder à des aliénations d'immeubles... ..	5
...de plaider... ..	5
...dépenses extrabudgétaires sans préavis.....	5
Synthèses par municipal et dicastères	5
<i>Quelques mots sur les délégations</i>	5
Martine HERRMANN	6
<i>Finances</i>	6
<i>Administration générale</i>	6
Julian SCHÜRCH	7
<i>Social</i> :.....	7
<i>Population</i>	7
<i>CCLT</i> :	7
<i>ASIA</i> :.....	8
Adrian KÜNDIG	9
<i>Gestion du dicastère en général / activités récurrentes</i>	9
<i>Routes / Voirie</i>	9
<i>Eclairage public</i>	9
<i>Déchetterie</i>	10
<i>Financement de la gestion des déchets selon le principe de causalité</i>	11
<i>Cimetière</i>	11
<i>Site Internet</i>	11
<i>Forêt</i>	12
Sabrina GIANNINI HEIM	13
<i>Police des constructions</i>	13
<i>Introduction</i>	13
<i>Bureau technique communal (BT)</i>	13
<i>Plateforme PermiZ</i>	13
<i>Collaboration des bureaux techniques</i>	13
<i>Conclusion</i>	14
<i>Urbanisme/aménagement du territoire</i>	14
<i>Bâtiments</i>	15
<i>Protection civile</i>	15
<i>Protection incendie</i>	16
<i>Port communal</i>	16
<i>Projets en cours</i>	16
Christophe GUJER	17
<i>Eau potable</i>	18

Conseil Communal et Municipalité

Séances et Préavis

Le Conseil communal a tenu 3 séances au cours desquelles ont été présentés 7 préavis municipaux.

Décision du Conseil Communal	Numéro	Intitulé
09.05.19	01/2019	Chemin des rives du lac – reporté au 19.11.2019
09.05.19	02/2019	Règlement de vidéosurveillance
11.06.19	03/2019	Comptes 2018
11.06.19	04/2019	Arrêté d'imposition 2020
19.11.19	05/2019	Chemin des rives du lac
19.11.19	06/2019	Budget 2020
19.11.19	07/2019	Création de notre propre réseau d'accueil de jour des enfants des 4 communes membres de l'ASIA

Suivi des sujets traités dans le rapport 2018

Objet	Situation
Etude sur la pression d'eau dans les hauts du village (Sur la Croix) + eau de manière générale.	<p>Le Plan Directeur de Distribution Des Eaux (PDDE) n'est toujours pas finalisé. Outre la pression dans les points les plus hauts du village, il doit donner des indications sur les travaux à entreprendre de manière générale, et leurs priorités.</p> <p>L'exercice s'est complexifié suite à la mise « hors-service » de notre source de Courgevaux, dont l'eau comporte une quantité de résidus de produits phytosanitaires trop élevée.</p> <p>Divers scénarios de raccordement doivent être étudiés. Ce travail est en cours.</p> <p>La Municipalité a besoin du concours actif de la population dans la gestion de notre unique ressource actuelle, soit le pompage de la Mellire. Tous nos habitants sont encouragés à utiliser l'eau potable avec intelligence.</p> <p>La pose de citernes de récupération d'eau de pluie et recommandée, la Municipalité étudie la possibilité de soutenir financièrement cette démarche.</p>
Rachat éventuel de la Cure	<p>Suite à notre courrier à M. Daniel Trolliet, Député, ce dernier nous a proposé de nous adresser à M. Pascal Broulis directement, ce qui a été fait.</p> <p>Mmes Sabrina Giannini Heim et Martine Herrmann, accompagnées de M. François Wenker, architecte à Faoug et répondant de notre bureau technique, ont pu visiter l'ensemble des locaux et logements.</p> <p>L'Etat ayant fait savoir que la vente de la Cure de Faoug n'était plus à l'ordre du jour, son éventuel rachat par la commune serait envisageable à la condition expresse qu'il soit lié à la réalisation d'un projet d'intérêt public.</p> <p>Considérant que la Municipalité envisageait plutôt de continuer la location</p>

Rachat éventuel de la Cure (suite)	des logements existants dans le but d'amortir pendant quelques temps les frais d'achat, et face au montant articulé pour la transaction, la Municipalité a renoncé, pour l'instant, à l'achat des bâtiments de la Cure. Toutefois, on nous a assuré que, si un jour nous avons le besoin et une volonté d'affecter les locaux à une utilité publique, une nouvelle discussion pourrait être engagée.
------------------------------------	---

Suivi des sujets traités ou des informations données lors des séances de Conseil communal

Objet	Situation
Vidéo surveillance	Le règlement a été validé par le Conseil d'Etat en date du 27 mai 2019. Celui-ci nous permet d'envisager la pose de caméra(s) de vidéosurveillance si le besoin s'en faisait sentir. Ce n'est pas le cas pour l'instant.
Atelier Village	Un résumé du rapport des experts d'Espace Suisse a fait l'objet d'un article dans le Faougeois. Le rapport complet est consultable en ligne.
Le Faougeois	Un comité de rédaction, constitué de personnes habitant Faoug, a présenté à la Municipalité le projet d'une publication locale. Enthousiasmée par l'idée, la Municipalité soutient activement ce journal en prenant en charge son impression et les frais de sa distribution. Une page est dévolue aux informations officielles, elle fait office de tous-ménages.
Arrosage des terres cultivées	Un premier projet tenant compte de l'ensemble des parcelles à arroser a permis de définir un premier coût à l'hectare. Chaque propriétaire concerné se prononcera sur son adhésion définitive, ce qui peut modifier ce coût. D'autre part, la pose de conduite dans une zone d'intérêt historique du côté d'Avenches pourrait justifier des fouilles archéologiques, et par conséquent un surcoût. Une étude devra déterminer quel type d'approche est la plus avantageuse : tranchée ouverte, moins chère mais impliquant des fouilles archéologiques ou tranchée par machine à godets, plus onéreuse mais n'impliquant pas les archéologues.
STEP régionale	Adrian Kündig fait partie du COPIL chargé de l'étude de faisabilité d'une Step interrégionale. Cette étude tend à trouver le meilleur emplacement pour l'implantation de la nouvelle Step et définir la meilleure forme juridique pour son exploitation. Le COPIL est amené à fonctionner jusqu'à la mise en place de la nouvelle association ou société anonyme, suivant l'option qu'auront choisie les communes adhérentes.
Chemin de Rives du Lac	Suite au refus par le Conseil, en novembre, du tracé proposé pour le Chemin des Rives du Lac, la Municipalité a fait des demandes d'offres pour une étude de faisabilité de ce chemin en bordure du lac. Parallèlement, une étude doit être menée pour confirmer, voir étendre, les sites dignes de protection qui avaient déjà été identifiés le long de ces mêmes rives. Affaire en cours, à suivre.
Règlement du cimetière	Suite à une surcharge de travail cette année 2019, le règlement du cimetière n'est pas encore finalisé. Notre Municipal va reprendre le travail avec la commission en 2020.

Commissions spéciales

Révision du PGA – Elle n’a pas siégé en 2019, car les documents ont été soumis pour examen préliminaire en début d’année 2019 au SDT, Servie du territoire, qui a pris plus de 8 mois pour nous faire parvenir ses remarques.

Création d’un réseau d’accueil de jour des enfants – suite à l’acceptation, par les conseils communaux des 4 communes de l’ancien district d’Avenches, du principe de sortir de l’ARAJ, l’étape suivante consiste à modifier les statuts de l’ASIA afin d’y intégrer tout ce qui concerne l’accueil de jour. En cours.

Municipalité

Composition, dicastères et délégations

Nom	Fonction, dicastère	Délégation
Martine Herrmann	Syndique finances, administration générale, aménagement du territoire, relations publiques	<ul style="list-style-type: none">• COREB• CCSPA (Centre de Collecte des Sous-Produits Animaux)• FOREMS (anciennement HZP)• Paroisses – affaires ecclésiastiques• STEP – membre du comité
Christophe Gujer	Vice-syndic 2019-2020 police, eau, épuration, domaines, transports publics	<ul style="list-style-type: none">• ASIA• Déchets carnés (CCSPA)• Commission des transports• STEP – membre du comité
Adrian Kündig	forêts, routes, internet, parcs & cimetière, déchets, éclairage publique	<ul style="list-style-type: none">• GPA (Groupement Forestier Payerne-Avenches) – responsable financier du comité de direction• STEP interrégionale – membre du CoPil
Julian Schürch	écoles, social, tourisme et soutien à Adrian Kündig pour les déchets, routes et personnel de la voirie	<ul style="list-style-type: none">• ASIA – membre du comité de direction• CCLT – membre du comité, représentant de la municipalité• ARAS Broye• ABSMAD• ARAJ• Slow Up• STEP – membre du comité
Sabrina Giannini Heim	bâtiments, constructions, urbanisme, défense incendie, protection civile, affaires militaires, port.	<ul style="list-style-type: none">• SDIS• PC

Séances

39 séances ordinaires

3 séances de conseil communal

1 séance extraordinaire pour la révision du PGA

Pétitions

Néant

Utilisation des autorisations générales...

...de procéder à des aliénations d'immeubles...

Ventes de parcelles :

Aucune vente n'a été réalisée en 2019.

...de plaider...

Pas de nécessiter d'assister ou de participer à une séance du Tribunal en 2019.

...dépenses extrabudgétaires sans préavis

Un montant de CHF 11'000.- a été dépensé pour remplacer le « plancher » du silo à copeaux au chauffage du collège. Une température clémente, sur une longue durée, au moment où le silo était vide offrait une bonne opportunité de remplacer cet élément. En effet, en bois, ce dernier s'était beaucoup détérioré au cours des ans.

Synthèses par municipal et dicastères

Quelques mots sur les délégations

COREB	La Communauté régionale de la Broye regroupe les associations régionales de l'ARBV (Association Région Broye Vully) et de l'Ascobroye (Association des communes de la Broye) ainsi que des membres privés. Elle est active pour l'étude et la promotion d'un développement et d'un aménagement régional harmonieux. La politique régionale, l'économie, la formation, la santé, les transports, les déchets et l'environnement sont autant de domaines où la COREB joue un rôle moteur pour le développement de la Broye intercantonale. La COREB a été fondée en 1988. Association intercantonale de droit privé, elle fut reconnue d'utilité publique par arrêtés des cantons de Vaud et de Fribourg. Deux assemblées générales par année (comptes et budget). Finances alimentées par les cotisations des communes (CHF 8.-/habitant)
CCSPA	Centre de Collecte de sous-produits animaux. Association intercommunale vaudoise, comité entièrement vaudois également. A construit le centre de Payerne où sont collectés les cadavres d'animaux vaudois et fribourgeois. Une entreprise spécialisée vide régulièrement la benne réfrigérée, dont le contenu est incinéré. Service facturé au kilo. Une assemblée annuelle, le CCSPA s'autofinance.
FOREMS	Anciennement HZP pour Hôpitaux de la Zone de Payerne – maintenant FOREMS, Formation-Rencontre-EMS Chargée à l'origine de la construction de l'Hôpital de Zone de Payerne, cette association était, jusqu'il y a peu, propriétaire du fonds où se trouve l'hôpital, ainsi que de l'EMS Les Cerisiers. Elle a pour but actuellement la construction d'un nouvel EMS à Payerne. Pas de financement par les communes.
Paroisses	Deux rencontres par année pour présentation des comptes et budgets. La quote-part des communes est calculée en fonction du nombre d'habitants de confession catholique / protestante. La Paroisse Catholique est propriétaire de ses bâtiments (cures et églises).

Martine HERRMANN

Finances

Les charges de l'exercice 2019 sont très proches du budget, voire en dessous.

Les revenus, en revanche, sont nettement supérieurs aux prévisions. Il s'agit pour l'essentiel d'impôts conjoncturels relatifs aux droits de mutation, toujours très difficiles à estimer, ainsi qu'à des impôts sur les successions et les donations, exceptionnellement élevés et totalement imprévisibles !

Pour rappel, le 50% de ces impôts sera prélevé au profit du financement en premier degré de la facture sociale.

D'autre part, suite à la fusion intercantonale du Groupement Forestier Payerne-Avenches (GPA) et de la Corporation Forestière de la Basse-Broye, le fonds du GPA a été liquidé et réparti entre ses anciens membres.

Enfin une rétribution unique nous a été versée en guise de rétribution énergétique pour les panneaux photovoltaïques du local de voirie.

L'équilibrage des comptes « Tourisme », « Eau » et « Epuration » a rendu nécessaire des prélèvements sur les fonds de réserve respectifs, provoquant des revenus artificiels. Ceci gonfle également les revenus de l'exercice.

Administration générale

Pas de changement au sein du personnel administratif : Mmes Veyre, Gaillet et Fornachon ont occupé respectivement les postes de boursière à 40%, secrétaire municipale à 40% et secrétaire communale à 60%.

La mise à jour et l'acquisition de compétences sont encouragées, ces dames suivent régulièrement des cours organisés à l'attention du personnel de la fonction publique ainsi qu'aux utilisateurs des outils spécifiques (logiciels pour les administrations).

Autre personnel communal

Pierre-Alain Dessonnaz: fidèle employé de voirie, en poste depuis le 1er janvier 1990 ! Il est également responsable de la chaufferie du collège.

Daniel Pürro: responsable de la déchetterie, engagé depuis le 1er mai 2006. Il a atteint l'âge de la retraite en juin et son contrat a été prolongé jusqu'à la fin du mois de janvier 2020. Ceci afin de permettre une transition avec son remplaçant officiel au 1er janvier.

Conciergerie:

- Soreya Bourezak assure l'entretien des locaux du collège (salles de classe, salle des maîtres, carnotzet) ainsi que ceux de l'administration communale. Tout ce qui a trait à l'utilisation de la salle est également de son ressort.
- Chantal Monney s'occupe de la conciergerie du bloc communal, de l'église et de l'abri PC, ceci depuis juillet 2004.
- Mme Tomasic la remplace durant ses congés.

Toutes ces personnes ont à coeur l'entretien, voire l'embellissement, de nos infrastructures. Elles ont toutes un sens aigu de la responsabilité ainsi qu'une grande fidélité.

Nous les remercions très sincèrement pour leur engagement tout au long de l'année !

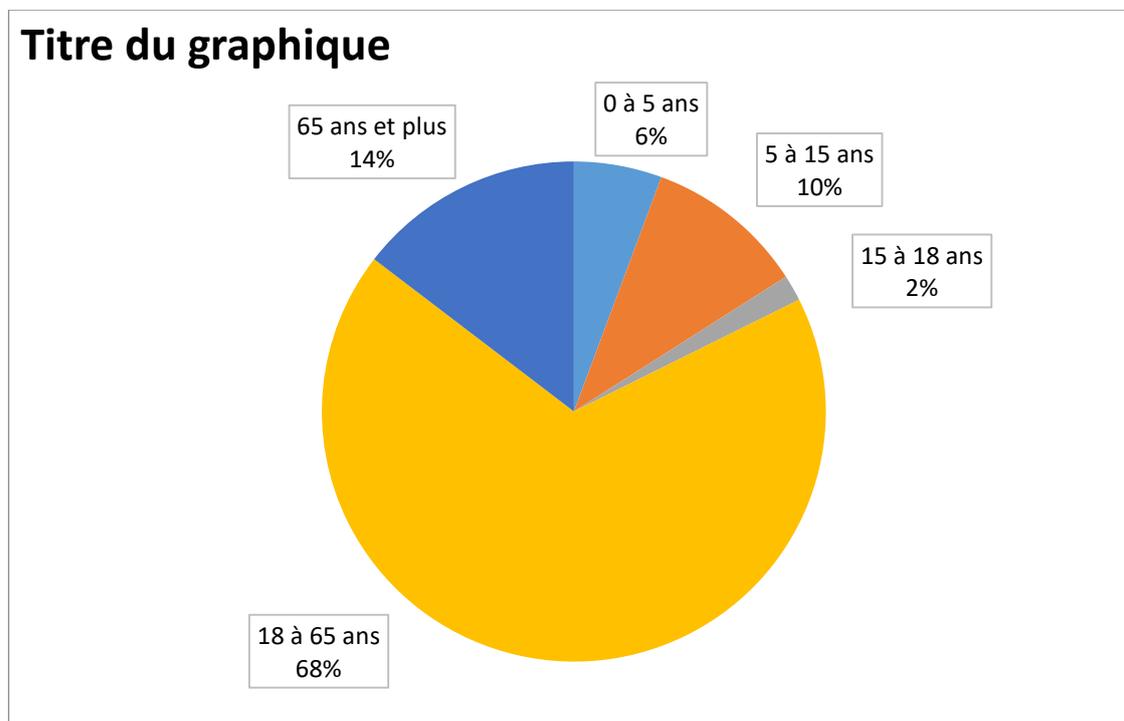
Julian SCHÜRCH

Social :

- En mai, 21 personnes ont répondu présentes pour le dîner des 80 ans et plus. Le dîner, concocté par le Gourmet traiteur, est offert pour les habitants de 80 ans et plus. Ces derniers ont la possibilité d'inviter des amis ou la famille, les accompagnants sont payants. En 2019, seul un octogénaire a été fêté.
- En novembre, la Municipalité a décidé de modifier la formule pour la réception des nouveaux habitants et le souper des nouveaux habitants comptait seulement 9 participants. La commune va remettre en question cette organisation.
- En décembre, 31 personnes ont participé à la choucroute organisée pour le Noël des Aînés.
- Le village a accueilli 79 nouveaux habitants mais a compté 92 départs dans le même laps de temps.
- 13 de nos jeunes ont atteint la majorité.
- Il y a eu 9 naissances et malheureusement 2 décès.

Population

Au 31.12.2019 906 habitants, dont 20 en résidence secondaire, représentée comme suit :



CCLT :

- Mi-avril, il y a eu la course aux œufs pour Pâques au bois de Motte. Un parcours a été délimité le long duquel les enfants pouvaient trouver les œufs. Il y a eu une très bonne participation.
- En avril, le Slow-Up a permis la mobilisation de plusieurs sociétés de Faoug. Comme chaque année, ce fut un succès.
- En juin, une belle soirée réunissait environ 150 personnes autour d'une grillade à la plage.
- En octobre, pour Halloween, la CCLT a organisé un concours de course et cela a été fait avec succès.
- Les fenêtres de l'Avent ont à nouveau rencontré un bon accueil auprès de la population.

ASIA :

- Coût par élève à charge des communes selon le budget : Montant inconnu au moment de cette rédaction.
- Il y a 96 élèves de Faoug dans le cercle scolaire d'Avenches et environs.
- En 2019, l'ASIA a décidé de quitter l'ARAJ pour créer son propre réseau d'accueil de jour. Les conseils communaux des communes membres ont dû voter sur ce préavis. Cela a été accepté avec succès auprès de toutes les communes. La démission des quatre communes a dû être envoyée pour le 31 décembre 2019, ceci en prévision d'une sortie du réseau de l'ARAJ pour début janvier 2021.

Adrian KÜNDIG

Gestion du dicastère en général / activités récurrentes

Soucieux de se répéter chaque année, il est important de mentionner les points suivants :

Afin de maintenir un bon fonctionnement de l'infrastructure d'une commune, il y a beaucoup de tâches qui sont exécutées régulièrement par les employés communaux. Ces tâches sont souvent peu visibles, mais méritent une mention dans le rapport de gestion. Voici quelques tâches : (liste non exhaustive)

- La tournée des poubelles, se fait une fois par semaine. En haute saison (été) avec l'augmentation du tourisme et avec l'utilisation accrue de la plage, cela peut aller jusqu'à trois fois par semaine ;
- Les 3 adoucisseurs d'eau du collège, du bloc communal et de la Faoug'millière sont contrôlés une fois par semaine ;
- Le chauffage à bois est contrôlé 3 fois par semaine ;
- Durant l'hiver, le service hivernal se fait selon besoin (conditions météo). Evidemment, ces travaux sont souvent effectués tôt le matin, voire la nuit ;
- L'hiver est aussi la saison de l'entretien des machines et de l'infrastructure. Tout ce que les employés communaux peuvent réaliser eux-mêmes comme réparations, petits travaux, etc.
- À ne pas oublier la taille des arbres et des haies ;
- Au printemps, il faut entretenir les bords de routes (y.c. la piste cyclable) et faucher les talus. Une partie est faite par nos employés communaux et une partie est sous-traitée à une entreprise privée ;
- Certaines routes demandent une réparation locale : soit une réparation des chambres et regards, effacer les ornières sur la route ou réparer les "nids de poule" dans les chemins en gravier ;
- Avec le printemps commence aussi la saison des gazons. Il faut régulièrement tailler le gazon à la gare, à la plage et au cimetière.

Routes / Voirie

Rien à signaler

Eclairage public

Un accident arrivé au quartier des Vouats a détruit un candélabre.

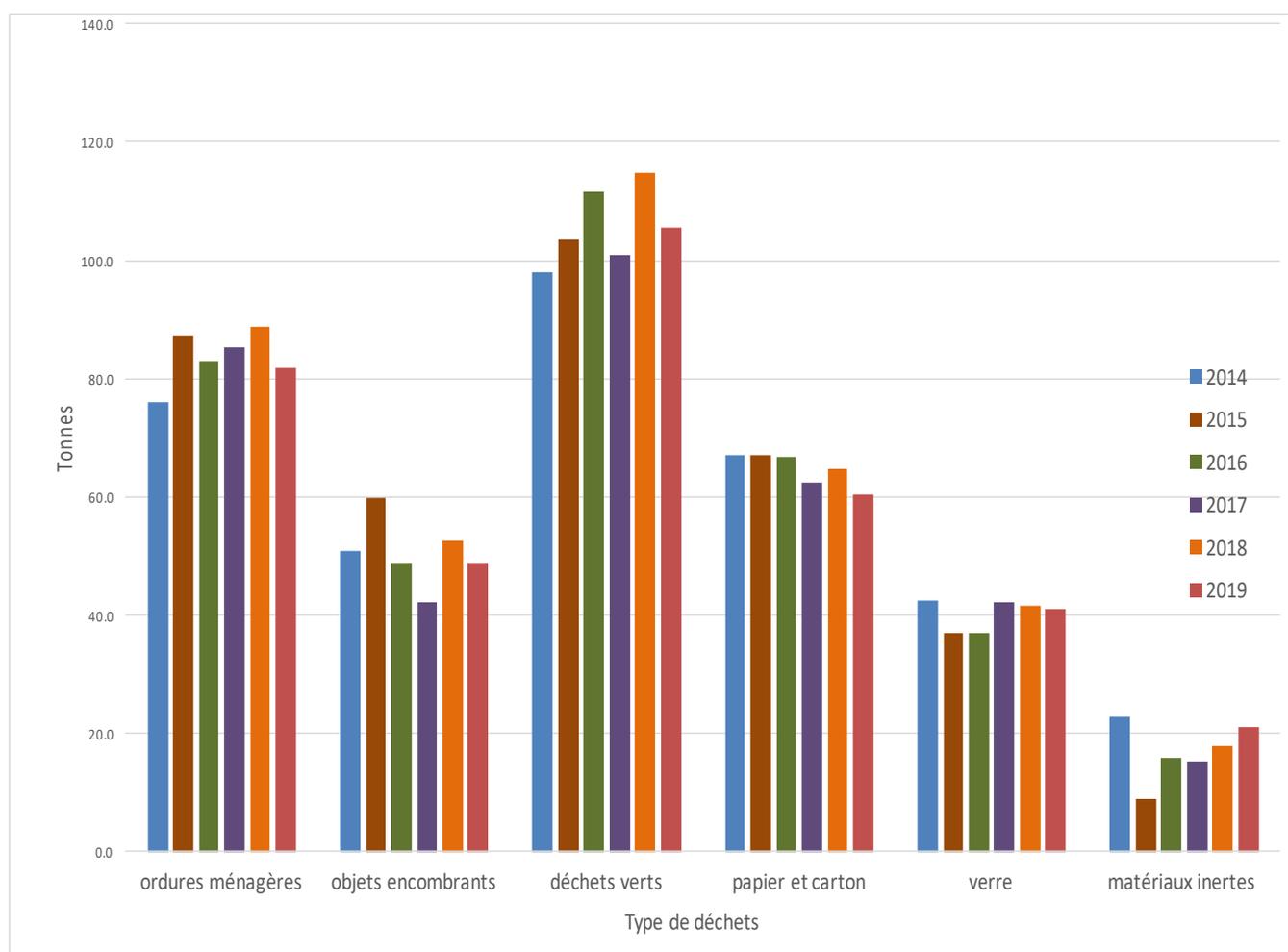
L'éclairage public est de plus en plus touché par le vandalisme. A la gare, le long du chemin piétonnier, les verres des 3 candélabres ont été endommagés. Normalement les verres des candélabres ne se brisent pas par un simple jet de pierre...

Nous remarquons également que les chauffeurs poids lourds ou de machines de chantier prennent de plus en plus l'habitude de ne pas signaler les dommages qu'ils causent avec leurs véhicules.

Déchetterie

Statistiques :

	2016	2017	2018	2019
Type de déchets	to	to	to	to
Ordures ménagères	82.96	85.36	88.60	81.88
Objets encombrants	48.85	42.21	52.47	48.68
Déchets verts	111.54	100.94	114.89	105.55
Branches propres	1.91	4.05	3.73	2.90
Papier et carton	66.84	62.38	64.81	60.31
Verre	37.03	43.30	41.46	42.35
Ferraille (et fer léger)	13.44	16.10	10.90	10.62
Fer-blanc, Alu	2.26	2.22	4.73	6.23
Matériaux inertes	15.72	15.18	17.98	21.02



Le tableau ci-dessus fait apparaître une légère diminution dans toutes les catégories par rapport à l'année d'avant (à l'exception des déchets encombrants).

Financement de la gestion des déchets selon le principe de causalité

(Notice explicative établie à l'intention des communes vaudoises par la DGE en juin 2015)

Analyse des comptes 2019

Compte 451 : ordures ménagères et décharge (les revenus doivent être supérieurs au 70 % des charges :

Charges	Fr. 99'894.15
Revenus	Fr. 96'292.04, soit 96 % des charges

Le 2^{ème} alinéa de l'article 30a LGD demande aux communes de financer le 40 % au minimum des coûts de l'élimination des déchets urbains par une taxe proportionnelle à la quantité de déchets.

Charges	Fr. 99'894.15
Revenu du compacteur	Fr. 40'873.45, y compris élimination par nos employés pour un montant de Fr. 5'100.— en 2018, soit 41 % des charges

En conséquence, les revenus des taxes forfaitaires (taxe par habitant) ne devraient pas dépasser le 60 % :

Charges	Fr. 99'894.15
Revenu taxe par habitant	Fr. 43'394.--, soit 43 % des charges

La commune de Faoug respecte donc parfaitement la législation cantonale en vigueur.

Cimetière

Rien à signaler

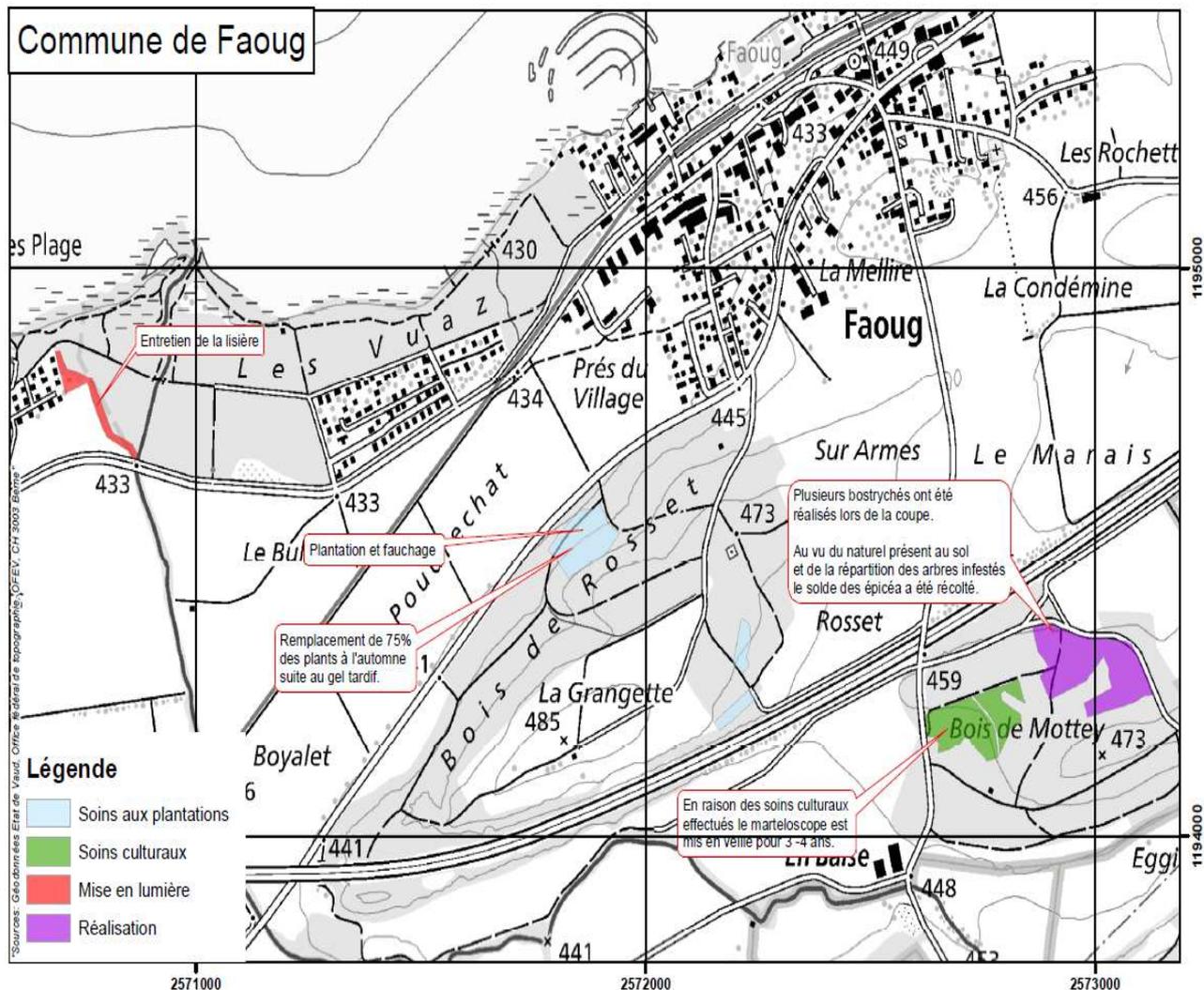
Site Internet

Rien à signaler

Forêt

2019 était la première année après la fusion du Groupement Forestier Payerne-Avenches avec la Corporation Basse-Broye. La nouvelle entité a bien fonctionné et les employés ont travaillé ensemble comme c'était depuis des années comme ça.

Travaux forestiers réalisés en 2019



Durant 2019, le municipal responsable a assisté à des séances du groupement forestier Broye-Vully GFBV comme suit :

- 9 séances du comité
- 1 assemblée constitutive
- 9 séances financières

Durant 2019, le municipal responsable a assisté à des séances du groupement forestier Payerne-Avenches GPA comme suit :

- 4 séances du comité et financière
- 1 assemblée générale (dissolution)

Sabrina GIANNINI HEIM

Police des constructions

Introduction

La collaboration avec l'Agence Wenker Architecture (AWA) pour effectuer des prestations liées aux procédures de demandes de permis de construire continue. AWA a engagé un nouveau collaborateur, M. Cédric Bersier, pour assister François Wenker, architecte et urbaniste, dans le traitement des dossiers de constructions communales. M. Bersier a un parcours professionnel orienté sur le génie civil et a travaillé pour l'Office fédéral des routes. Le bureau AWA, par ses deux techniciens, assure :

- Le fonctionnement du bureau technique communal ;
- La gestion des dossiers et des procédures en matière de police des constructions par la plateforme informatique PermiZ;
- La collaboration avec les bureaux techniques d'Avenches, Cudrefin et Vully-les-Lacs ;

Bureau technique communal (BT)

Composition : AWA, mandataire externe, Sabrina Giannini Heim (SGH), Municipale, Chantal Veyre (CV), secrétaire municipale.

Tâches : analyses des dossiers de construction, traitement des procédures administratives, inspections des chantiers et contrôles de conformité après travaux, permis d'utiliser et d'habiter.

Fonctionnement :

- réception des dossiers (CV)
- vérification de la documentation (CV, SGH),
- numérisation et introduction du dossier sur PermiZ (CV),
- analyse de conformité (AWA), séance de discussion (SGH, AWA),
- rapport final (AWA), si nécessaire séances avec les requérants (SGH, AWA),
- contrôle des chantiers et de fin des travaux (SGH, AWA),
- permis d'habiter/utiliser (CV, SGH)

Plateforme PermiZ

Le contrat d'abonnement avec PermiZ (<https://permiz.ch>) a été renouvelé. Cette plateforme permet d'enregistrer les pièces des dossiers de demande d'autorisation de travaux et d'avoir le suivi de toutes les actions en fonction de la procédure choisie (autorisation, permis de construire sans mise à l'enquête, permis de construire avec mise à l'enquête). Seul le BT peut renseigner la plateforme, la municipalité a un accès uniquement de lecture.

Au 31.12.2019, **61 dossiers** étaient renseignés y compris les dossiers encore en cours pour l'année 2018.

Collaboration des bureaux techniques

La collaboration avec les bureaux techniques d'Avenches, Cudrefin, et Vully-les-Lacs continue. En 2019, 3 séances ont eu lieu avec la participation des responsables des BT, des Syndics et des Municipaux en charge des constructions. La commune de Chevroux s'est intéressée à y prendre part, mais sa participation s'est limitée à la mise en place des cartes de contrôle.

Objets traités : harmonisation des permis de construire et d'habiter/utiliser, mise en commun des rapports de visite de la commission technique du contrôle des chantiers et du spécialiste BPA, participation à la procédure de consultation de la révision LATC, partie constructions et réflexions sur les prochaines plaquettes des autorisations de construire, établir un fonctionnement commun de la commission de salubrité, intervention à la COREB, traitement des zones d'activité, amélioration de la plateforme PermiZ, échanges en matière d'aménagement du territoire.

Actions : création de 16 cartes de contrôle pour les dossiers de constructions, mise en commun des formations ECA en protection incendie, amélioration de la plateforme Permiz, remplacements en cas d'absence ou surcharge.

Conclusion

Dossiers traités en 2019

- 12 dossiers d'enquête
- 1 dossier de permis de construire sans mise à l'enquête
- 5 autorisations municipales
- 11 permis de construire ont été délivrés
- 9 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés

Oppositions :

- deux dossiers d'enquête ont suscité des oppositions. Un dossier a été traité, l'autre est en cours.

Recours : aucun recours à traiter en 2019.

Urbanisme/aménagement du territoire

Zone réservée :

Toujours en vigueur

Révision du PA

Au mois de janvier 2019, la municipalité a envoyé le dossier pour l'analyse préliminaire au SDT. Malgré les différentes sollicitations, nous n'avons reçu une réponse qu'au mois de décembre 2019.

Pour avancer dans la planification la municipalité a suivi deux projets :

- L'Atelier village : dans le but d'intégrer les propriétaires et la population dans l'élaboration de la vision communal, elle a mandaté Espace Suisse, association suisse pour l'aménagement du territoire afin d'organiser un Atelier village.
- Le chemin des rives du lac : elle a présenté au Conseil Communal pour son adoption le tracé prévu pour le chemin des rives qui devra être intégré dans la révision. Ce tracé n'a pas été adopté et une étude de faisabilité et d'impact sera à réaliser.
Plusieurs séances ont eu lieu entre la Municipale en charge, la Syndique et AWA pour le suivi de ces projets. Ce qui représente près de 50 heures.

Assemblée générale d'Espace Suisse (anciennement VLP-ASPAN) à La Chaux-de-Fond le 15 novembre, suivie d'une formation « Trop d'instruments, un danger pour l'urbanisme ».

Bâtiments

- Salle communale :

25 locations payantes		
26 locations gratuites	Activités communales	8
	Ecoles	5
	Sociétés locales ou associations	13
6 activités hebdomadaires	Gym et rythmique (écoles)	2x par semaine
	Gym des aînés	1x par semaine
	Théâtre (répétitions)	13
	Zumba	42
	Weight-Watchers	25
Montant total facturé		CHF 15'725.00

- Salle communale : installation WIFI en 2019, contrôle installations électriques, mise aux normes des lampes et batteries des sorties de secours
- Ecole : remplacement des stores, réfection fond du silo à bois du chauffage, réfection claie de balcon
- Eglise : entretien annuel de l'orgue, maintenance du clocher
- Gare : rien de particulier à signaler
- Autres bâtiments : entretien courant, tous les appartements sont loués

Protection civile

- ORPC : Rapport du Bataillon de PC Broye-Vully
- ORPC : 2 Assemblées générales

Le rapport d'activité 2019 de l'Organisation Régionale de Protection Civile du District de la Broye-Vully en bref :

Effectifs

L'effectif au 31.12.2019 s'établit au chiffre de 431 personnes, soit en chiffre absolu, à 1 personne de moins qu'au 31.12.2018.

Dans le détail, ce chiffre tient compte de 9 libérations pour cause d'âge, 12 incorporations de nouvelles recrues, ainsi que les départs et arrivées du fait des déménagements.

Si, en soit, il s'agit d'une bonne nouvelle, il ne faut pas oublier la prochaine mise en place de la nouvelle Loi fédérale. Celle-ci pourrait amputer l'ORPC de près de 40% de son effectif et remettre en cause son existence. Du fait qu'elle prévoit que les soldats et sous-officiers termineront plus tôt leur obligation (36 à la place de 40 ans), voire avant, s'ils réalisent 245 jours de service.

Il est à craindre en conséquence que cela décourage le recrutement de cadres supérieurs (sous-officiers supérieurs et officiers), du fait que ces derniers devront poursuivre leurs obligations jusqu'à 40 ans.

La nouvelle loi, acceptée par les Chambres fédérales, est actuellement soumise au délai référendaire, jusqu'au 9 avril 2020.

Effectifs de troupes au 31.12.2019

Officiers	32
Sous-officiers	50
Troupe	<u>349</u>
Total	431 , dont 4 femmes.

Jours de services effectués

Le nombre de jours de services effectués en 2019 s'élève à un total de 1975, sur 1645 jours prévus, soit :
(Le surplus de jours étant en partie à attribuer à la fête des Vignerons, aux engagements d'urgence, ainsi qu'aux arrivées de nouvelles personnes dans la région.)

Engagement en situation d'urgence

37 jours effectués

Hormis un soutien aux sapeurs-pompiers à l'occasion de deux incendies, c'est principalement la canicule de l'été 2019 qui est l'objet de ces jours de service.

Engagement au profit de tiers (manifestations)

692 jours effectués

Hormis les traditionnels appuis sur la Commune d'Avenches, c'est principalement notre appui à la fête des Vignerons qui aura mobilisé l'ORPC, cet été, avec 196 jours effectués, en particulier, le 1er août.

Cours de répétitions

1246 jours effectués

Ces cours ont principalement été axés sur le nouveau concept antichute cantonal et les divers matériaux contre les inondations.

Protection incendie

- SDIS Broye-Vully : 2 Assemblées générales
- SDIS Broye-Vully : pas participé à l'inspection annuelle
- ECA : 2 ½ journées d'infos et formation en protection incendie +

Le rapport d'activité du SDIS sera publié au courant de mois d'avril 2020.

Port communal

- Réparation du feu rouge
- 2 Faucardages des algues à la suite des grandes chaleurs
- Toutes les places au port communal ainsi que les places à terre « en Verdeau » sont louées.

Projets en cours

- Reprise d'une étude de faisabilité du "chemin des rives"
- Suivi du concept énergétique par la nomination d'une commission de travail (developpement durable)

Christophe GUJER

Résumé des activités de l'année et temps consacré pour 2019 :

Date :	Concerne :	Temps :
16.01.2019	police séances entre la police et les 4 autres municipaux de police	01:50
16.01.2019	groupement forestier création de la nouvelle société	03:15
17.01.2019	Asia présentation des travaux futurs	4
16.02.2019	visite des sources eau	2
03.03.2019	pompage et réservoir contrôle vanne	1
10.03.2019	pompage Mellire reprise des valeurs enregistrées. Tentative de configurer carte SD	1
	visite explication des flux pour la prévision du nettoyage du réservoir de la Mellire	1
15.03.2019	avec Aidcom	
18.03.2019	police pour radar + Séance	
28.03.2019	commission de gestion STEP de Faoug	1.5
08.04.2019	PGA	4
10.04.2019	police réunions des principaux de l'ancien district	2
03.05.2019	Commune du district	8 :45
09.05.2019	conseil communal	2
14.05.2019	commission de gestion	2
15.05.2019	arrosage	2
15.05.2019	pôle de déshydratation des boues	1
20.05.2019	Eau – traitement d'une réclamation M. Bigler suite purge	00:30
11.06.2019	conseil communal	01:30
12.06.2019	vérification des comptes groupement forestier	02:00
15.06.2018	UCV	05:00
20.06.2019	problème de l'eau potable pollution	00:30
21.06.2019	problème de l'eau potable pollution	01:00
21.06.2019	problème de l'eau potable pollution	01:00
24.06.2019	répartition des terres communales	02:15
02.07.2019	eaux - pollution	00:30
03.07.2019	groupement forestier P+A dissolutions	02:50
16.07.2019	PDDE avec bureau NPPR pour information et suite	02:00
17.07.2019	police de l'ancien district à Salavaux	02:00
27.07.2019	relevé du pompage de la Mellire	01:00
29.07.2019	relevé pompage et décision de fermeture des fontaines	01:30
12.08.2019	répartitions des parcelles	01:00
10.08.2019	pompage Bula problème d'alarme	01:00
23.08.2019	pompage contrôle	01:00
23.08.2019	parcomètre en panne	02:00
13.08.2019	étude préliminaire du rapport passage caméra	03:00
28.08.2019	contrôle eau	01:00
24.09.2019	CSD Lausanne info eau fontainier	03:00
25.09.2019	budget Step Avenches	01:30
26.09.2019	Asia info	02:00
27.09.2019	pompage Mellire relevé	01:00
03.10.2019	apéros économiques Broyard	02:00
07.10.2019	Avenches séance de coordination	03:00
10.10.2019	réunion des municipalités de police de l'ancien district de Avenches	02:00
11.10.2019	fuite d'eau Pasquier aux Oies b1 Lanz	02:00
23.10.2019	eau potable, contact avec la commune de Greng	01:30

30.10.2019	Asia	03:00
07.11.2019	ARVB et COREB assemblé budget	04:30
12.11.2019	pollution par bateaux en zone artisanale	00:30
19.11.2019	conseil communal	04:30
26.11.2019	eau potable CSD	01:00
27.11.2019	eau potable CSD	00:30
05.12.2019	eaux plans directeurs CSD et Aidcom	15:00

Eau potable

Depuis juin 2019, l'eau distribuée dans notre commune provient exclusivement de la Mellire. Située très profondément dans le terrain, cette nappe phréatique échappe – pour l'instant – aux diverses pollutions qui touchent les eaux plus proches de la surface. Cependant, du fait même de cette profondeur, l'eau qui alimente cette nappe met beaucoup plus de temps à y pénétrer. Or, l'été 2019 fut chaud et sec, plusieurs centaines de mètres cubes ont été pompés quotidiennement. Le niveau de la nappe a donc fortement baissé.

A la fin de l'automne et début d'hiver, la consommation quotidienne d'eau est très réduite par rapport à l'été, et nous avons le sentiment qu'il a beaucoup plus. Cependant, le niveau de la nappe ne remonte que très peu et très lentement.

Aussi, l'interdiction d'arroser (notamment les gazons), de laver les voitures, de remplir les piscines, etc. a été maintenue et restera valable pour toute l'année 2020.

La Municipalité travaille activement à améliorer cette situation : un raccordement avec d'autre(s) commune(s) ou distributeurs permettra de laisser reposer un peu le pompage de la Mellire tout en assurant une bonne distribution. Plusieurs scénarios sont envisageables mais il faut définir le plus pertinent au niveau quantité et coût. Cette étude prend du temps. De même que les travaux qui lui feront suite.